

FICHE SYNTHETIQUE DE MODULE DE FORMATION

Contentieux

Code du module

CONTTX PU

Généralités

<u>Population cible :</u>	tous stagiaires concernés: acheteurs publics, juristes ou rédacteurs en poste ou souhaitant le devenir, ou étudiants L3 min
Objectifs pédagogiques généraux du module :	Comprendre les contentieux possibles autour des marchés publics
Modalités pédagogiques du module :	Cours didactique avec cas pratiques successifs
Documents remis :	Support powerpoint + Cas pratiques
Prérequis	avoir suivi le module "procédures" ou expérience professionnelle avérée dans les achats publics

Durée du module en heures : 14 heures

Déroulé pédagogique (fiche synthétique, n'hésitez pas à demander la fiche détaillée)

Temps 0 : **Accueil, Introduction & Tour de table**

Temps 1 : **Assimiler les généralités des contentieux administratif**

Contenu du temps :

- La présentation des différents types de recours administratifs en matière de marchés publics et délégations de services : distinction entre référé, recours pour excès de pouvoir et plein contentieux
- La présentation et identification des situations et circonstances à l'occasion desquelles peuvent survenir des recours
- Les recommandations pour éviter le contentieux et, à défaut, le gérer

Modalités pédagogiques :

cours didactique accompagné d'exemples et de cas pratiques

Temps 2 : **Comprendre la partie pénale**

Contenu du temps :

- Le favoritisme
- La prise illégale d'intérêts et le conflit d'intérêts : une appréhension difficile mais des outils de déport facile à appréhender
- '- Le faux et usage de faux : les mentions corrigées, les versions modifiées, les erreurs matérielles ou intellectuelles...
- Le trafic d'influence et la corruption : la difficulté de traiter les informations reçues ou échangées parfois de bonne foi, les invitations, déjeuners et gratifications à gérer

- Le détournement de fonds publics ; surveillance de l'exécution du marché, les avenants...
 - Le détournement de fond publics par négligence : un délit mal connu
 - La complicité par fourniture de moyens ou d'instruction : comment gérer les instructions reçues ou données, qui s'avèrent fautives ?
- Modalités pédagogiques :
cours didactique
analyse de dossiers

Temps 3 :

Contenu du temps :

Identifier le contentieux administratif précontractuel

- Le référé précontractuel
 - La présentation de la procédure : la forme et les délais d'introduction du recours
 - Le rôle et les pouvoirs du juge
 - L'administration face à un référé : les délais de réponse, l'établissement de la défense
 - Les moyens invocables par les requérants : ce qui peut donner lieu à annulation ou non
 - Les suites du contentieux
 - Le référé contractuel
 - La présentation de la procédure
 - Le champ d'application du recours : les conditions de recevabilité
 - Les pouvoirs du juge
 - Les moyens invocables par les requérants
 - Le recours en nullité à l'action en validité : la jurisprudence CE « Béziers I »
 - Les spécificités
 - Les moyens susceptibles d'être accueillis
 - Pouvoirs du juge du contrat
 - L'action en reprise des relations contractuelles : la jurisprudence « Beziens II »
 - Le principe du recours
 - Les modalités du recours
 - L'office du juge du contrat
 - Les perspectives et les interrogations
- Modalités pédagogiques :
cours didactique, exemples

Temps 4 :

Contenu du temps :

Appréhender les conflits 1 : le contentieux "tarn et garonne"

- Le recours pour excès de pouvoir
 - Le contentieux Tarn et Garonne
 - l'ex contentieux Tropic Travaux
- Modalités pédagogiques :
cours didactique, exemples

Temps 5 :

Contenu du temps :

Appréhender les conflits 2 : le contentieux contractuel

- La responsabilité contractuelle
- Le contrat, les clauses, les avenants
- Les fautes, les dommages, la causalité
- Les exonérations

Modalités pédagogiques : - La durée
- La mise en jeu
cours didactique, exemples

Aspects commerciaux et relations avec les certificats :

Dates prévues: 29,30,31 août 2024

Disponible en intra ? formation en intra possible: 2100 euros Plus frais de déplacements

Relation avec le diplôme RNCP niveau 6 : Cette formation peut être prise en compte dans l'obtention du Diplome RNCP niveau 6 de l'ISAP

Relation avec le CFP 'expertise achats FCS' : Pas de Prise en compte

Relation avec le CFP 'appréhender la réglementation' Pas de prise en compte

Relation avec le CFP 'manager de l'Achat Public' Pas de prise en compte

Conditions des formations en intra (chez vous) :

- Remise de 1,5% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
- Décalage possible jusque J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15.

Prix et conditions des formations en inter-entreprise (à Paris) :

- Si la date n'est pas encore fixée ci dessus :
 - 490 euros par jour pour 1 personne. (pas de TVA)
 - 740 euros par jour pour 2 personnes (pas de TVA).

Vous choisissez la date avec nous, et vous bénéficiez de **3 avantages « first customer »** :

1. Vous bénéficiez d'emblée d'une remise de 3% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
2. S'il y a d'autres inscrits à cette formation, vous bénéficierez, en plus, de 10% de réduction supplémentaire pour tout stagiaire supplémentaire, jusque 30% maximum. Décalage de dates devient naturellement impossible.

3. En contrepartie, si votre entreprise est la seule à s'inscrire à ces dates à j-15, vous acceptez alors que la formation se fasse dans vos locaux, au même prix et vous prenez en charge les frais de déplacement du formateur. Dans ce cas, le décalage de dates ou l'annulation est possible jusque J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15
- Si la date est déjà fixée (inscrite plus haut) :
 - 400 euros par jour par personne, prix ferme, non remisable. Paiement 100% pour toute annulation après J-15. (pas de TVA)

Pour tout renseignement (obtenir la fiche détaillée, des questions sur les reconnaissances vers l'ISAP, etc...) :

Par téléphone : 0961672328

Par mail : contact@isap.education,